

### **Que vous inspirent ces projections à 10 ans ?**

EDOUARD GEFFRAY : Ces projections suivent une baisse déjà entamée qui va devenir massive, puisqu'on va perdre près de 1,7 million d'élèves, dont 933 000 élèves dans le seul premier degré. Tout le système éducatif va être impacté. C'est un mouvement extrêmement ample qui touchera tout le territoire, même s'il y a des disparités nationales assez fortes. Paris va perdre un élève sur trois quand Nice va perdre 12% de ses élèves. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes dynamiques territoriales.

### **Est-ce qu'on peut déjà anticiper des fermetures de classes et des suppressions de postes d'enseignants en nombre ?**

Il ne faut pas forcément raisonner en termes de « proportions ». Si l'on suivait mécaniquement la courbe de la démographie, il suffirait de faire moins 14,2% sur les 800 000 professeurs, c'est à dire environ 100 000 enseignants en moins. Mais ce n'est absolument pas ce que je souhaite et c'est évidemment exclu ! Il faut être très clair. Pour moi, l'enjeu, c'est que nous prenions conscience du caractère absolument sismique de la vague qui nous arrive, et que nous nous interroguions sereinement sur l'aménagement du territoire au niveau des écoles.

### **C'est-à-dire ?**

Il fut une époque où la Seine-Saint-Denis augmentait de 1,5 ou 2% par an le nombre d'élèves, alors qu'aujourd'hui elle en perd. On voit bien que les dynamiques ne sont pas les mêmes. Ma ligne, c'est de dire : il faut se poser autour d'une table, réfléchir à ce que doit être l'offre scolaire sur le territoire à long terme. C'est une question qu'on ne s'est jamais complètement posée, à part localement, pour des questions de cartes scolaires, ou de mixité. Mais là, on est sur quelque chose de systémique, plus que jamais, la question des effectifs ne doit pas précéder la réflexion sur la politique territoriale de l'École. Ce que j'essaie de faire depuis le début, c'est d'inverser la logique : on part d'une vision territoriale, on voit ensuite comment on s'adapte à la démographie.

### **Pourquoi ne pas en profiter pour réduire le nombre d'élèves par classe que vous réclament les enseignants et les parents ?**

On a deux écueils à éviter. Le premier, c'est de se dire qu'on maintient la totalité des postes. Là, sur le coup, on accélère massivement la baisse du nombre d'élèves par classe. Mais si on fait ça, cela signifie que dans 7 ou 8 ans, nous n'aurons plus besoin de recruter de nouveaux enseignants au regard de la chute du nombre d'élèves. Or, l'enjeu est de maintenir la continuité des recrutements sur le long terme : autrement, si la démographie repart à la hausse, et si nous avons à nouveau besoin de professeurs, nous mettrons des années à rallumer le moteur. Le deuxième écueil à éviter, c'est de suivre mécaniquement la baisse démographique, ce qui entraînerait des fermetures nombreuses. La suivre très partiellement, comme nous le faisons, permet aussi de baisser le nombre d'élèves par classe. C'est pourquoi nous devons définir l'offre scolaire d'un point de vue territorial. Et après, nous en déduisons les conséquences en termes de moyens.

### **Nous avons autant d'écoles publiques que Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne réunies. La France a trop d'écoles ?**

Non, la France n'a pas trop d'écoles. On ne peut pas raisonner de la même façon que nos voisins quand on a un tissu territorial comme le nôtre. Ces pays que vous évoquez ont connu une chute démographique avant nous, il y a 20, 30 ou 40 ans, et leur organisation est différente. Si je prends un pays comme l'Italie, leur système est organisé en cités scolaires. L'école maternelle, l'école primaire, le collège et le lycée généralement sont dans la même enceinte. Nous ne sommes pas dans le même univers, notre contrat social est fondé sur le fait que l'école est proche du territoire. Ce principe-là, j'y crois, c'est pour ça que l'année prochaine encore, on ne

fermera aucune école sans l'accord du maire. Mais il est évident que, compte-tenu de ces chiffres, ce principe a vocation à se conjuguer différemment, sans renoncer à un maillage très fin.

**Vous approuvez la proposition du groupe Horizons à l'Assemblée nationale de regroupements pédagogiques intercommunaux ?**

Dans les territoires ruraux, il peut y avoir des regroupements pédagogiques intercommunaux. Mais en milieu urbain, il va falloir s'interroger sur le maillage. Quand vous avez une ville comme Paris, qui a un maillage d'écoles, de collèges et de lycées extrêmement dense, et qui va perdre 30% de ses élèves en dix ans, cela impose de s'adapter.

**Comment comptez-vous procéder pour prendre ces décisions majeures ? Vous allez convoquer des assises en se fondant sur ces projections ?**

J'ai lancé un travail sur la démographie dans deux types d'enceintes. La première avec les organisations syndicales, afin que nous partagions les mêmes données. Une première réunion aura lieu le 21 avril. Et la deuxième enceinte, c'est le comité des élus locaux, qui réunit huit associations d'élus. Si j'étais intéressé par mon cas personnel, je vous dirais qu'on ne fait aucune suppression de poste, mais je ne ferais que repousser les ennuis pour mes successeurs. Je refuse de faire ça. Je pense qu'il faut qu'il y ait une sorte d'accord tacite, transpartisan, pour se dire : on ne suit pas la courbe démographique chaque année, pour améliorer au fur et à mesure le taux d'encadrement. Nous devons conjuguer vision pluriannuelle et budget annuel.